

Annexe 68

Publique

Numéro ou Nom de la victime : A/20108/13
Date : 28/01/2014

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par la République de Côte d'Ivoire devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

— Oui !

— C'est un plan pour le gouvernement pour le
travailler au détriment de nos victimes

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de Mme Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

— Oui !

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

— non ! l'affaire de Mme Gbagbo est trop grande pour la justice ivoirienne.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

— non !

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre Mme Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

- je veux qu'elle soit un exemple pour
les femmes qui subissent le mal,